

Communiqué

"Nous continuons d'innover pour un développement plus solidaire", Nancy Neamtan

Conférence de presse avec madame Pauline Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, 31 mai 2002

Québec – 31 mai 2002. Le Chantier de l'économie sociale salue très positivement l'annonce faite aujourd'hui par madame Pauline Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, d'investissements significatifs dans les entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le secteur récréo-touristique. Ces camps de vacances, auberges de jeunesse et camps familiaux seront ainsi plus en mesure de répondre aux besoins des populations qu'ils desservent. Le soutien public aux travaux de rénovation majeurs nécessaires pour rendre ces infrastructures de propriété collective plus adaptées aux nouveaux besoins du marché, permettra à ces entreprises d'économie sociale de bien conjuguer rentabilité sociale et viabilité économique.

« Ces nouveaux investissements publics concrétisent le renouvellement de l'engagement du Gouvernement du Québec envers le développement de l'économie sociale », souligne la présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale, madame Nancy Neamtan. « En 1996, poursuit-elle, nous avons proposé aux partenaires gouvernementaux et socio-économiques d'oser la solidarité en matière de développement économique. Le défi a été relevé avec beaucoup de succès. Les projets soumis par les promoteurs collectifs, qu'il s'agisse des CPE, de l'environnement, de l'aide domestique, etc., ont été menés à terme ou sont en bonne voie de l'être. Les acteurs de l'économie sociale ont livré la marchandise et ils font la preuve qu'ils sont prêts à en assumer encore plus. » Un entrepreneuriat collectif, porteur de principes sociaux et démocratiques, s'est effectivement enraciné partout au Québec. C'est un mouvement de fond qui se développe dans une foule de secteurs qui n'avait pas été ciblé en 1996, notamment dans le loisir, le tourisme social, la culture et les communications.

En nommant en juin 2001, la ministre d'État à l'Économie et aux Finances comme ministre responsable de l'économie sociale, le Gouvernement du Québec confirmait la reconnaissance de l'économie sociale comme partie intégrante de l'économie du Québec. Il envoyait aussi le message qu'il désirait poursuivre le travail d'adaptation des politiques publiques de développement économique aux besoins particuliers des entreprises d'économie sociale. Madame Neamtan souligne ainsi comment « la création de La Financière du Québec, avec son volet de capitalisation destiné aux entreprises d'économie sociale, constitue une innovation majeure dans la réponse aux problèmes d'approvisionnement en capitaux des entreprises d'économie sociale. »

« Le Gouvernement du Québec prend avec nous le risque d'innover. Mais il le fait en étant sûrement fier du rôle de leader qui est reconnu au Québec par les acteurs de l'économie sociale d'un peu partout sur la planète qui regardent avec grand intérêt les expériences et les politiques qui sont développées ici », commente en terminant madame Nancy Neamtan.

Informations : Jean Robitaille, 514 928-5943
Responsable des communications, Chantier de l'économie sociale